



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2022

N°2022-03-03

Présents : Mesdames, Messieurs Gabriel DOUBLET, Danielle COTTET, Robert BOSSON, Pascale BURNIER, Jean-Marc PEUTET, Catherine MOUCHET, Gabriel LYONNET, Steve BONNARD, Séverine BALSAT, Brigitte SOFI, Bénédicte DONSIMONI, Alain BARATAY, Kris AILLAUD, Marie-Christine BELLUZZO, Natasha LAVY, Jean-Michel RAVEL, Guylaine PITTET, Sonia SABOUREAU-RASCAR, Marie-Laure CHARDON, Yannick CHARVET, Aurélie MARCHAND, Lucille COTTY.

Absent.e.s excus.é.es et représent.é.es : Messieurs Jérôme LAYAT représenté par Catherine MOUCHET, David BOZON représenté par Gabriel LYONNET.

Absents excusés : Messieurs Giovanni LEONE DE MAGISTRIS, Laurent RUIZ, Jean COMBETTE.

Assiste : Brice FUSARO, Directeur Général des Services

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h42.

1 - Approbation du compte-rendu du 3 février 2022

Approuvé à l'unanimité.

2 - Nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L 2121.15 du CGCT

Madame Danielle COTTET

3 - Information, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales

- ZAD des Moraines

Monsieur le Maire propose l'organisation de visites de site, notamment pour étudier des exemples réussis d'inclusion à l'échelle d'un bâtiment ou d'un quartier, par exemple à Vétraz-Monthoux, Vulbens ou à la coopérative de logements Artémis à Genève...

Monsieur Steve BONNARD : est-ce que le cabinet médical serait déplacé ?

Monsieur le Maire : pourquoi pas, à voir avec la Croix-Rouge et si cela peut intéresser le médecin.

Monsieur Alain BARATAY : de quelles garanties, de la part du promoteur, disposerons-nous par rapport au respect du cahier des charges ?

Monsieur le Maire : on aura le permis de construire. Nous sommes propriétaires. Il y aura des règles, des garde-fous juridiques et il faudra que le promoteur respecte ses engagements. Pour les cellules commerciales, on pourrait passer par la foncière ou l'EPF pour avoir la maîtrise du développement commercial et avoir une offre de qualité, cohérente avec celle existante.

Monsieur Steve BONNARD souhaite évoquer plusieurs points. Attention à ne pas reproduire le programme du Grand Arc à Ville-la-Grand qui a été bâti, en 2004, par la SEMCODA. Les bâtiments sont de piètres qualités. Ils vieillissent mal. Il faudra faire attention au promoteur. D'autre part, est-ce que cela va intéresser les familles, alors que le réseau de transport en commun est de piètre qualité et que nous n'avons, pour l'instant, pas tous les services ? Est-ce que l'on a intérêt de se concentrer uniquement sur des grands appartements pour les logements sociaux ?

Madame Danielle COTTET : il faudrait aussi des T2 et des T3 en logements sociaux. Le marché est plus porté vers du T2 et du T3.

Monsieur Steve BONNARD : est-ce que l'on peut conserver les poteaux du stade de football pour les réutiliser sur cet espace ?

Madame Danielle COTTET : ce n'est pas possible, ils ne sont plus utilisables.

Monsieur le Maire : des réunions de travail vont être programmées courant mars, avec les différents partenaires du projet. Le Conseil sera informé.

- *Questionnaire distribué aux anciens de la commune*

Monsieur Gabriel LYONNET : à l'heure actuelle, nous sommes à 80% d'objectifs de réponses. 45 répondants (pour un objectif de 55), 21 questionnaires terminées, 14 en cours. La diffusion a été faite très sérieusement. Il sera intéressant de s'appuyer sur le questionnaire pour établir le cahier des charges de la ZAD de la Moraine.

- *Foyer Saint-François*

Monsieur le Maire : le bâtiment actuel du foyer Saint-François est vétuste, impossible à mettre aux normes. C'est toutefois un haut lieu symbolique. C'est exclu de le raser. Le foyer n'a pas de solutions d'implantation. Les responsables du foyer souhaitent rester dans le périmètre. Une rencontre va être programmée rapidement.

- *Transports publics*

Monsieur Alain BARATAY : est-ce que l'on peut avoir un retour sur l'évolution des transports en commune, suite à la modification de l'offre, il y a 3 mois ?

Monsieur le Maire : oui, nous allons interpellier Annemasse Agglo et la TP2A.

- *Séance de concertation liée quartier de la gare*

Monsieur le Maire : un groupe de travail a été créé. Le groupe a fait des propositions. Elles sont en cours d'étude. Il y a eu des remarques sur le devenir de l'ancien bâtiment RFF. Le propriétaire a un projet associatif dédié au sport et à la culture. Cela pourrait être intéressant pour les clubs de la commune. Le bâtiment va être rénové. Des panneaux solaires seront posés sur le toit.

Monsieur Alain BARATAY : les habitants du quartier sont plutôt bienveillants par rapport au projet. Par contre, il faut veiller à sécuriser les voies de circulation sur cet espace.

- *Campements des migrants intra-européens.*

Monsieur le Maire : la commune n'a pas de propositions de logements disponibles. Annemasse Agglo recherche aujourd'hui des terrains pour accueillir ces populations. Il faut faire une proposition. Est-ce que nous avons un terrain à disposition ? A chercher. Il faut faire face à l'urgence de la situation. Il faut faire une proposition lors de la prochaine municipalité.

- *Démolition MJC des Voirons*

Madame Danielle COTTET : le bâtiment tombera définitivement autour du 17 mars. Une caméra a été posée pour créer un time-lapse. La caméra va être avancée un peu pour suivre les travaux du collège.

- *Conseiller en énergie du SYANE*

Monsieur Robert BOSSON : rendez-vous le jeudi 10 mars, à 13h30, en mairie.

- *Réunion publique route des Tattes.*

Les invitations sont signées et vont partir prochainement. La séance se tiendra le jeudi 31 mars, à 20h00, en salle multimédia.

- *MJC des Voirons*

Monsieur Gabriel LYONNET : le Conseil d'administration de la MJC s'est tenu mardi soir. Ça s'est bien passé. La MJC a apprécié la mise à disposition de nouveaux créneaux dans la salle au Balcon.

- *Journée de citoyenneté*

Monsieur Gabriel LYONNET : elle se tiendra le 12 mars prochain, à 10h, à la salle multimédia. Le même jour, à 11h00, se tiendra le vernissage de l'expo « les visages du Léman Express ».

- *Club des aînés*

Monsieur Gabriel LYONNET : cet après-midi, un loto a été organisé. Il y a eu 30 participants. Tout le monde était content.

- *Crise Ukrainienne*

Monsieur le Maire : l'état recense, actuellement, les potentialités d'accueil des réfugiés. La commune a lancé une information auprès de la population, pour identifier, sur la commune, les capacités d'accueil. Ces dernières seront transmises à l'Etat. C'est la préfecture qui va organiser l'accueil des réfugiés. Les informations vont circuler via les outils de communication de la commune.

4 – Délégation de signature à M. le Maire

Néant.

5 – Acquisition parcelle C1583 – Crêt de la croix

Madame Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

6 – Acquisition parcelle B617 – les Champs Bory

Madame Danielle COTTET présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

7 – Contrat d'intervenant extérieur avec le CAUE

Madame Danielle COTTET présente la délibération. Cette année, la commune va lancer une révision générale du Plan local d'urbanisme. La démarche avec le CAUE permet de préparer le travail. Le travail avec le SIG permettra de repérer les terrains stratégiques, pour le bon développement de la commune. Le but : éviter les constructions n'importe où.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

8 – Renouvellement de la convention d'occupation privative du domaine public concernant la station radioélectrique

Monsieur le Maire présente la délibération. Les élus souhaitent connaître le montant de la redevance sur les années précédentes, pour la prochaine séance.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

9 – Autorisation de signature de la convention pour le portage foncier avec l'établissement public foncier de la Haute-Savoie (EPF74) pour le bien situé 1384 rue des Allobroges (SCI TARDYMMO)

Monsieur le Maire présente la délibération.

Monsieur Steve BONNARD souhaite connaître les modalités d'intervention de l'EPF 74.

Monsieur le Maire précise que l'EPF74 va porter financièrement l'opération. Nous paierons les frais de portage dès 2023. Ils vont nous aider à trouver un promoteur et nous conseiller dans l'opération. L'objectif est de trouver rapidement un promoteur, afin de limiter les frais de portage.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

10 – Cession du bus communal

Monsieur le Maire présente la délibération.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

11 – Contrat d'assurance des risques statutaires

Monsieur le Maire présente la délibération.

Monsieur Kris AILLAUD souhaite savoir si le CDG 74 porte la prime et le redistribue dans les communes ? A vérifier pour la prochaine séance.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

12 – Délibérations parcelles de l'Etat, terrain du collège

La délibération est reportée au prochain Conseil municipal.

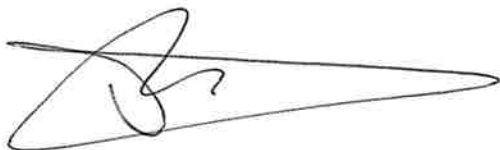
13 - Porter à connaissance au Conseil Municipal

Néant.

14 - Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h14.

Madame la Secrétaire de Séance
Mme. Danielle COTTET



Monsieur le Maire
M. Gabriel DOUBLET

